



Département du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Haguenau-Wissembourg  
Nombre d'élus : 19  
Élus : 19  
En fonction : 19  
Présents : 13

**Commune de MOMMENHEIM**  
**Délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 14 mai 2024**

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN - Mme Florence GUTH  
M. Jean-Luc GWISS - Mme Aniko JUNG - M. Alain KEITH  
Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN  
Mme Anne-Sophie LEMMEL - M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER  
Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER.

Absents excusés :

- M. Joseph AMMANN absent excusé
- Mme Sandra WILLMANN avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- Mme Elisabeth JAECK avec pouvoir à M. Gérard MITTELHAEUSER
- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER
- Mme Aurélia HEINRICH

Retards excusés :

- M. Jérôme BERTIN, arrivé à 19h57 - point n°4.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

### **3 . NOM DE LA PLACE DU VILLAGE.**

Rapporteur : Le maire

L'espace central du village situé à la croisée de l'Eglise, la Grange d'îmière et l'école a été entièrement aménagé, devenant ainsi la place du village.

Il convient de baptiser cette place en lui donnant un nom évocateur de sa destination centrale dans le village.

Il est demandé au Conseil municipal, en tant qu'assemblée représentative des habitants du village de déterminer le nom de la place du village.

*Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,*

- **DECIDE** que la place du village, située à l'aplomb du 7, rue de l'Eglise, portera le nom de « **Place de la Grange Dîmière** ».
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et notamment s'agissant de son adressage et l'autorise à signer tout document y afférent.

***La délibération est approuvée à l'unanimité des votants.***

Pour extrait conforme

Le Président, **Francis WOLF**, maire.



Le (la) secrétaire de séance,  
**Anne-Sophie LEMMEL**, Conseillère municipale.

